



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

La Haute-Garonne à vélo

Écologie

Protection

Publié le 28 novembre 2019

Reading time : 6 minutes



Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne

[Télécharger](#)

Découvrir la Haute-Garonne à vélo c'est possible avec plus de 200km d'itinéraires cyclables sur le territoire aménagés par le Conseil départemental.

L'aménagement de pistes cyclables (Parcours Garonne, Véloroute du Piémont pyrénéen) contribue par exemple à faire de la Haute-Garonne un territoire pionnier en matière de mobilités douces. Son soutien se traduit par la subvention des investissements des collectivités en matière de sécurisation des infrastructures cyclables au quotidien mais aussi par le développement d'un véritable réseau d'itinéraires cyclables touristiques.



Reportage découverte de la Haute-Garonne à vélo

<https://www.youtube.com/watch?v=au1fGK3sCZY>

Le réseau Express vélo (REV)

Pilote sur les thématiques vélo et covoiturage, le Département a réalisé des études multimodales en partenariat avec l'État, la Région Occitanie - Pyrénées / Méditerranée, Toulouse métropole et Tisséo. Ces travaux ont permis d'identifier 5 axes structurants de Réseau express vélo sur les territoires du Muretain agglomération, du Sicoval et de la Communauté de communes de la Save-au-Touch. Parallèlement, une étude menée conjointement avec Toulouse métropole propose des itinéraires permettant de relier ces bassins de vie au centre de Toulouse.

Concrètement, un REV est un réseau cyclable à «haut niveau de service» qui allie sécurité et confort. Des services associés (parkings vélos sécurisés, éclairage adapté, etc.) permettront par ailleurs d'améliorer le quotidien des cyclistes. La réalisation des REV dans ces secteurs connus pour leur forte congestion routière permettrait de doubler la part modale vélo par rapport aux projections établies dans le Projet mobilités 2020-2030, passant ainsi de 2,6% à 4,8%. À terme, le Conseil départemental porte l'ambition de développer des REV sur l'ensemble du territoire.

[Le Réseau Express Vélo \(REV\)](#)

Trans-Garona : relier Toulouse à l'Espagne en vélo

Communiqué - Création d'une piste cyclable entre Marquefave et Capens dit "Projet Trans-Garona"

Le Conseil départemental a successivement aménagé depuis 2004 plusieurs sections du parcours cyclable **sur l'itinéraire Transgarona** en fonction des maîtrises foncières, réglementaires et environnementales.

Une nouvelle étape de la continuité de cet itinéraire qui consiste en la réalisation d'une piste cyclable **entre Marquefave et Capens** va être engagée dès le 25 août 2025 pour une durée de 12 semaines. Cette intervention se déroulera donc jusqu'au **vendredi 14 novembre 2025 inclus**.

L'itinéraire se répartit sur 2,4 km entre voiries partagées sur des sections à faible trafic routier et en site dit « propre » sur des sections qui permettent un aménagement hors circulation routière.

Le projet intègre, sur l'itinéraire en « site propre », des terrains qui longent d'une part la RD10 et l'A64 et contourne d'autre part un parc privé et un ancien site d'extraction à ciel ouvert réhabilité, offrant ainsi un cadre privilégié à tous les usagers.

Cette réalisation, contiguë à deux sections déjà mises en service précédemment, assurera la continuité de l'itinéraire global entre la frontière espagnole à Fos et le nord de Noé.

Le Conseil départemental finance entièrement ces travaux pour un montant de 470 000€ TTC et il en assure la maîtrise d'œuvre par l'intermédiaire de son service études et maîtrise d'œuvre travaux sud (Tel : 05.62.00.25.30), qui se tient à votre disposition pour vous communiquer éventuellement toute information utile.

[L'itinéraire vélo Trans-Garona, de Toulouse à l'Espagne](#)

Canal des deux mers V80

Le Canal des Deux Mers à vélo est un itinéraire cyclable qui relie la Méditerranée à l'Atlantique. Il est composé de 800 km de pistes allant de l'Estuaire de La Gironde en passant par le Canal de Garonne et bien sûr par le Canal du Midi. Cet itinéraire est inscrit au [patrimoine mondial de l'Unesco](#).



[Plus d'informations sur le site Canal des deux mers V80](#)

Le saviez vous ?

Le Canal du Midi est également appelé Canal des Deux Mers ou encore Canal Royal du Languedoc. Avec son budget estimé entre 17 et 18 millions de livres de l'époque, le Canal est le deuxième chantier du royaume de France après celui du Château de Versailles. Le lac de Saint-Ferréol est le premier barrage construit en France et le plus grand d'Europe à la fin du XVII^{ème} siècle.



Reportage :

découverte du Canal
du Midi

<https://www.youtube.com/watch?v=WclXBVI9WNA>

Véloroute Piémont Pyrénéen V81

Après le lancement en juillet 2018 du projet transfrontalier **Trans-garona**, le Conseil départemental de la Haute-Garonne franchit une nouvelle étape dans le développement du tourisme vert : les élus départementaux ont approuvé le lancement d'une étude de positionnement touristique pour la réalisation de la Véloroute V81, dite du Piémont Pyrénéen.

Un itinéraire long de 600 km

Longeant le piémont pyrénéen, cet itinéraire long de 600 kilomètres traverse six départements, des Pyrénées Orientales aux Pyrénées Atlantiques en passant par l'Aude, l'Ariège, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées. A ce jour, 42% de l'itinéraire est achevé et 36% est programmé à l'horizon 2022. Le tronçon haut-garonnais est long de 65 kilomètres, dont 47 kilomètres sont d'ores et déjà réalisés, soit 72%.

En partenariat avec les cinq autres départements concernés, auxquels s'ajoutent la Région Occitanie et la Région Nouvelle Aquitaine, l'étude de positionnement touristique pour la réalisation du Véloroute V81 permettra notamment de préciser les attentes des futurs usagers, de proposer des offres d'itinérances et d'évaluer les retombées économiques potentielles.

Alors que le cyclotourisme est en plein essor, les Pyrénées restaient jusqu'à présent dépourvus d'une offre d'itinéraire cyclable facile d'accès, complémentaire à la Route des Colles dont la vocation demeure cyclo-sportive. La réalisation d'un nouvel itinéraire longeant le Massif des Pyrénées, véritable joyau touristique, constitue donc une réelle opportunité pour le développement touristique et économique en Haute-Garonne.

Parcours cyclable du Salat

Le Conseil départemental a procédé en 2019 à des travaux pour la réalisation du Parcours cyclable du Salat entre Roquefort-sur-Garonne, Mazères-sur-Salat et la cité thermale de Salies du Salat. Le projet visait à raccorder la cité thermale de Salies du Salat, et ses installations touristiques, au parcours cyclable de la Garonne par une voie cyclable en site propre, desservant au passage les communes de Mazères-sur-Salat et Roquefort-sur-Garonne, en empruntant la plateforme de l'ancienne voie ferrée sur une longueur de 8 km.

Depuis le mois de janvier 2020 et jusqu'à l'été, des travaux sont en cours afin de réaliser une nouvelle partie du parcours cyclable du Salat entre l'ancienne gare de His et la commune de Castagnède à la limite du département de l'Ariège. Le chantier vise à sécuriser l'accès à la RD 117, par la réalisation de la voie cyclable et de l'ensemble des aménagements adjacents. Ce parcours permettra la pratique du vélo sur une piste cyclable en site propre utilisant le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Boussens et Saint-Girons.

Carte des pistes cyclables

Deux applications pour la marche, la randonnée, le vélo, le VTT

[Randonnées au coeur de la Haute-Garonne](#)